



District de Savoie de Football
B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX
Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
email : district@savoie.fff.fr—site : http://savoie.fff.fr



Rappel Formations Mineurs Filles et Garçons

Deux sessions de formation seront organisées durant les vacances du mois d'Avril, qui s'adressent à un public mineur de 14 ans à 17 ans.

Ce module de deux jours a pour objectif de donner des outils pédagogiques aux jeunes voulant s'investir dans la fonction d'éducateur, d'éducatrice auprès des plus jeunes.

Formation Module U11 - Mineurs Garçons : lundi 20 et mardi 21 avril 2020 avec hébergement à LESCHERAINES.

Formation Module U9 - Mineurs Filles : jeudi 23 et vendredi 24 avril 2020 sans hébergement, lieu suivant les inscriptions.

Pensez à inscrire vos candidats en passant par le site du District, Onglet Formation – N'hésitez pas à joindre le secrétariat si besoin.

Sommaire

• Secrétariat	p. 2 à 4	• Commission Technique	p. 18 à 22
• Délégations	p. 4	• Commission Label	p. 23
• Trésorerie	p. 5	• Commission des Règlements	p. 23-24
• Commission Sportive	p. 6-7	• Commission des Arbitres	p. 24 à 26
• Commission des Jeunes	p. 8 à 10	• Commission Statut Arbitrage	p. 26 à 30
• Commission Futsal	p. 11-12	• Commission de Discipline	p. 30-31
• Commission des Coupes	p. 13 à 15	Annexes :	p. 32
• Commission Féminine	p. 15-16	<i>Rencontres, Tableau des sommes dues, U13 Poules Chpt Printemps</i>	
• Commission Développement Foot Féminin	p. 17	<i>Tableau statut arbitrage, Imprimé Carton Bleu U17, U15, UNAF</i>	
• Commission Foot Loisir	p. 17-18		



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.

Comptes-Rendus

SECRÉTARIAT

2 mars 2020

Correspondances reçues

Commission des Règlements :

- US ST REMY : Confirmation des réserves d'avant match D4 du 23/02/2020 – US ST REMY—US MODANE
- MONTMELIAN : Appui de la réserve pour le match D1 Féminines N° 21942566 contre l'US LA MOTTE

Commission de Discipline : LOPES SOARES Hernâni

Rapport Arbitre : REMILI Faiçal – MADI Ahamada

Commission Jeunes et technique :

- FC CHAUTAGNE : Les rencontres et plateaux jeunes et seniors auront lieu au stade de Chindrieux jusqu'à la fin de saison.

Commission Sportive – Coupe – FUTSAL – FEMININE :

- AS UGINE: possibilité de faire jouer en match officiel des féminines U16 avec l'équipe seniors féminines à 8 ?
- CHAMBERY SPORT 73: les matchs suivants auront lieu **au stade BOUTRON** à Chambéry le Haut :
 - Dimanche 8 mars 2020 à 15 H : Championnat D2 : Chambéry Sport 73 (1) contre USC Aiguebelle
 - Dimanche 15 mars 2020 (horaire non encore connu) : Coupe Dupuy : Chambéry Sport 73 (1) contre Biollay Pro FC
- ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE : Remerciements à la municipalité de Val Gelon- La Rochette pour le prêt des installations du gymnase et le District de Savoie pour sa confiance lors des finales départementales de Futsal
- US PONTOISE : Projet Groupement Féminin
- AS PORT CRX ROUGE: Engagement en foot seniors féminins à 8 et intégrer une poule pour la seconde partie du championnat.
- FC BAUGES: informe que leur terrain sera sans doute impraticable pour le week-end à venir.
- AS BRISON: la rencontre BRISON/ALBERTVILLE D4 poule B du dimanche 08 mars se jouera au stade synthétique de Drumettaz
- FC CHAMBOTTE : Feuille de match seniors D4 Poule A du 1^{er} mars 2020
- FC CHAMBOTTE : Score du match Séniors Féminines D1 du 1^{er} mars 2020
- FC CHAMBOTTE : Demande pour deux matchs à risques le 15 mars 2020
- US MODANE : Terrain impraticable ; report du match US MODANE 2/BOZEL 1
- FC HTE TARENTOISE : Arrêté Municipal concernant le stade Albert Martin pour le match D3 Poule B FC HAUTE TARENTOISE/MODANE
- FC VILLARGONDRAN : Arrêté Municipal concernant la rencontre Coupe Dupuy du 01 mars 2020
- FC NIVOLET : Inscription d'une équipe Féminines U8/U9 D2



St Alban-Leyse

PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 04 79 44 16 73—Email : sp2000co@groupefrasteya.com



St Alban-Leyse

Comptes-Rendus

- Mr Alain HANS : Rapport de Délégation du match Cham. Sport 73/Chy Port.Crx Rouge du 01/03/2020
- FC CHAUTAGNE : Demande de délégué pour la rencontre du 8 Mars 2020 contre Chambéry Sport 73 (demande déjà faite par la Commission de Discipline)
- FC ST JULIEN : Changement de lieu et d'horaire pour le match du 08 mars 2020

CR de visite de Terrain : Magalie JULLIARD (2) – Arthur VENA

Commission des Arbitres :

Certificat médical: Mr GARAIX David

Courriers divers :

Retour fiche CARTON BLEU:

F.C.BAUGES: U 17 ; ES VI VOGLANS : U 15 D2 Poule B ; C.A.MAURIENNE: U 17 D1 Poule B ; MONTMELIAN: U 17 D1 Poule B

Demande de Médaille : Mr Alain BOYER (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)

Réception chèques : ES DRUMETTAZ – ES CHANAZ – FC VILLARGONDRAN – ST PIERRE SPORTS – ASC JEUNES DE MAYOTTE – AS BOURGET DU LAC – AS FUTSAL LE BOURGET DU LAC – FC ST BALDOPH – US LA RAVOIRE

- LAURA Foot : Réunion FFF RH Liges et Districts – Jeudi 26 mars 2020
- CA YENNE : Donne son accord pour organiser l'AG du District le 20 juin 2020 à la salle des fêtes de Jongieux.
- AS BRISON : Confirme le Statut de joueur/arbitre pour la saison 2019/2020 de Mrs DA SILVA José et BENSEGUIR Ous-sama
- FC ST JULIEN : Problème pour récupération dotation NIKE

Note aux clubs—Journée des Bénévoles (25 et 26 avril 2020)

Les clubs suivants :

LA BRIDOIRE – BRISON – CHAMBERY SAVOIE FOOT – BAUGES – MONTMELIAN - AIGUEBELLE – QUEIGE ont été retenus pour participer à la journée des bénévoles, le **Samedi 25 Avril 2020**, jour de la Finale de la Coupe de France et le **Dimanche 26 Avril 2020**. Journées offertes par le District (match finale Coupe de France le 25 avril et visite de Paris le dimanche 26 avril).

Nous vous demandons de nous désigner rapidement une personne méritante, parmi les dirigeants ou dirigeantes de votre club en nous précisant :

NOM Prénom – Adresse et numéros de portable, afin que nous puissions lui faire parvenir sa convocation, accompagné du programme de ces journées, qui sont offertes **gratuitement par le District**.



ATELIER DE SERIGRAPHIE

346, Rue Aristide Bergès– CHAMBERY

Tél. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@wanadoo.fr

Comptes-Rendus

Prière de rendre une réponse pour le 06/03/2020

Les modalités de transport et les horaires, seront communiqués à la personne désignée.

Pour rappel : La Présidente du club du FC NIVOLET (Morgane ANXIONAZ) est invitée dans le cadre de l'opération spéciale de la FFF.

Réception réponse pour Journée des Bénévoles :
BRISON – QUEIGE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL

Dotations

Les clubs suivants : sont priés de récupérer **le plus rapidement possible** les dotations (mini-buts + 4 ballons) qui sont à votre disposition au District :

CHAMOUX SPORT FOOT – AS LA BRIDOIRE – FC BAUGES – FC ST BALDOPH

DÉLÉGATIONS

Journée du Dimanche 8 mars 2020

Seniors D3 Poule A :

- match N° 21692882 : FC CHAUTAGNE 1—CHAMBERY SPORT 73 (2) à 15h00 au stade de CHINDRIEUX

Délégué : G. BOUVIER

(à la demande de la Commission de Discipline)




COSEEC France
Sols et Équipements Sportifs

Tel : 04 50 68 84 26 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur

GEFISPORTS
La Méthode Française

BRISQ
L'Équipementier du Football

TORO **RAIN BIRD**

Resp. Savoie!

Gilbert GRUFFAT!

Tel : 06 83 86 59 48!

E Mail : gilbertgruffat@coseec.fr

Comptes-Rendus

TRÉSORERIE

02 mars 2020

Reçu

Virement

CŒUR DE SAVOIE : 710,00

FC MERCURY : 1 376,65

Chèques

ES DRUMETTAZ-MOUXY : 1 901,67

ES CHANAZ : 250,00

FC VILLARGONDRAN : 465,54

FC ST BALDOPH : 980,51

FUTSAL LE BOURGET : 18,00

ES LE BOURGET DU LAC : 142,30

AJ MAYOTTE : 332,67

ST PIERRE SPORTS : 1 569,55

US LA RAVOIRE : 2 200,00

Sommes dues au District

Vous trouverez, en annexe de ce FOOT SAVOIE, un tableau récapitulatif des sommes dues au District à régler avant le **06 mars 2020**.



brasserie oucédon
Une cuisine de produits frais La Ravoire tel: 04.79.44.48.36

COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10
Responsable : Alain HANS—06 28 06 72 52
Foot Loisirs : Fabien FONTAINE—Patrick GIFFARD-LEVEQUE
Responsable seniors féminines : Jacky GACHET—06 12 22 99 82

sportive@savoie.ffs.fr

Réunion du 2 mars 2020

Présents : MM. Alain HANS, Jacky GACHET, Christophe VALENTINO

Courrier reçu

- Feuille de match « papier » pour le match FC CHAMBOTTE 3—FC ST BALDOPH 2.
Nécessaire fait sur Foot2000.

Comptes rendus visite de terrains reçus :

- Mme JULLIARD Magalie pour VILLARGONDRAN et MODANE
- M. VENA Arturo pour CUINES

Reçu arrêtés municipaux

BOURG ST MAURICE, AIME-LA PLAGNE

Courrier clubs reçu :

- FC CHAMBOTTE : lu et noté
- AS CUINES : vu
- US MODANE : vu
- US CHARTREUSE GUIERS : changement de terrain. Nécessaire fait
- AS BRISON : nécessaire fait

Note au club suivant

au FC BAUGES :

La Commission attend vendredi, mais essayez de trouver un terrain de repli.



Comptes-Rendus

Championnat—Dimanche 8 mars 2020

D4, Poule B :

- le match N° 21693285 : FC ST JULIEN MONTDENIS 1—US MODANE 2 se déroulera sur le terrain synthétique de ST MICHEL DE MAURIENNE à 15H00

Note aux clubs

Attention, désormais, les matchs remis se joueront le week-end de Pâques.

Information terrains

FC CHAUTAGNE :

Les matchs se joueront désormais sur le terrain de **CHINDRIEUX**.

Note aux clubs

Pour le week-end des 07 et 08 mars 2020 : les matchs en retard doivent obligatoirement être inversés en cas de terrain impraticable (voir règlements).

Les conditions météorologiques ne sont pas prévisibles.

Demande de modification à faire via Footclubs.

Merci de prévenir la commission sportive, au moins une semaine avant.



—Crédit  Mutuel—

COMMISSION des JEUNES

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10
Cadets – U17 : Martine LECHALARD—06 13 59 62 41
Minimes – U15 : Gilles HUNSTEDT – 06 11 58 79 78
Benjamins – U13 : Hugues DIETZ - 06 84 83 88 21
Pupilles—U11 : Jérôme SPADA—06 76 04 25 57-Noël BAILLY— 06 41 42 53 71
Poussins – U9 : Hernani SOARES—06 22 26 47 52
Débutants – U7 : Edouard FROGER—06 10 56 18 18
Membre : Nicolas CAPOCASALE

sportive@savoie.fff.fr

Réunion du 2 mars 2020

Présents : MM. Gilles HUNSTEDT, Hugues DIETZ, Hernani SOARES, Christophe VALENTINO
Mme Martine LECHALARD

Excusés : MM. Nicolas CAPOCASALE, Noël BAILLY, Jérôme SPADA

Note aux clubs—Championnats de Ligue Jeunes

Les clubs ayant une équipe qui participe aux championnats de ligue jeunes sont invités à une réunion d'échanges et d'informations avec la ligue

le vendredi 6 mars à 19 h 30
à la Maison des sports
97 A Avenue de Genève
74000 ANNECY.

Merci de confirmer votre participation par retour de mail au district.



Comptes-Rendus

Carton Bleu U17—U15— Saison 2019-2020



2ème édition du carton pour la phase **Automne** pour les catégories **U15 - U17**.
Chaque club de ces catégories devra remplir son document (**voir lien ci-dessous**) en MAJUSCULE en inscrivant :

« La Catégorie ; La Poule ; le Nom des clubs qui vous ont reçu et de faire les totaux de points »

Et le renvoyer par mail au secrétariat du District avant **MI MARS 2020**.

Email : district@savoie.fff.fr

Attention : il faut noter uniquement les clubs qui vous ont reçu.

<https://savoie.fff.fr/simple/carton-bleu-2019-2020/>

Tous les clubs qui ne renverraient pas ce document correctement rempli et à la date prévue seront automatiquement retirés de ce challenge.

Attention : Ne participeront pas à ce challenge les équipes ayant fait un forfait

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

Mr SPADA Jérôme au 06.76.04.25.57

U17

Championnat de Printemps—Composition des poules au 24 février 2020

D1

- 1– CHAMBERY SAVOIE FOOT (2)
- 2– FC NIVOLET (2)
- 3– SO-VI-VOGLANS
- 4– FC MERCURY
- 5– ES TARENTEISE
- 6– GROUPEMENT JEUNES EPINE
- 7– CA MAURIENNE
- 8– US LA RAVOIRE
- 9– AS HTE COMBE DE SAVOIE
- 10– MONTMELIAN AF

D2

- 1– GROUPEMENT JEUNES EPINE (2)
- 2– US DOMESSIN
- 3– US CHARTREUSE-GUIERS
- 4– ES DRUMETTAZ-MOUXY
- 5– FC VILLARGONDRAN
- 6– GROUPEMENT JEUNES AVANT PAYS SAVOYARD
- 7– **CHAMBERY SPORT 73 (forfait général)**
- 8– FC CHAMBOTTE
- 9– AS UGINE
- 10– AIX LES BAINS FC

D3

- 1– FC HAUTE TARENTEISE
- 2– USC AIGUEBELLE
- 3– FC MERCURY 2
- 4– FC ST BALDOPH
- 5– ST PIERRE SPORT
- 6– US LA RAVOIRE (2)
- 7– FC BAUGES
- 8– COGNIN SPORT
- 9– GROUPEMENT JEUNES AVANT PAYS SAVOYARD (2)

Comptes-Rendus

U15

Note aux clubs

La composition des poules du championnat de printemps sera publiée sur le prochain Foot Savoie.

U13

Courrier

- FC CHAUTAGNE : toutes les rencontres U13 se joueront au stade de CHINDRIEUX.

Championnats de Printemps

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie, la composition des poules.

U9-U11

La parution des calendriers est programmée avant le vendredi 06 mars 2020.

La première journée pour les catégories du Football Animation est programmée le samedi 21 mars 2020.

U7

La phase d'automne est terminée pour la pratique U6/U7.

Un questionnaire est disponible à destination des référents U6/U7, pour réaliser un bilan et améliorer la pratique sur la phase de printemps. A remplir avant le Lundi 09 Mars

N'hésitez pas à contacter les techniciens pour échanger de vive voix sur vos différents retours.

La prochaine réunion U6/U7 aura lieu **le Jeudi 12 Mars** à 18H45 sur deux secteurs géographiques.

EST : Albertville (Stade Olympique)

OUEST : Voglans (Stade Noel Mercier)

Interclubs 2020 :

L'interclubs aura lieu **le Samedi 04 Avril 2020**. Contrairement aux années précédentes, les plateaux auront uniquement le samedi matin.

Pour une organisation optimale et facilitée, l'interclubs concernera les U7/U8 et U9.

Les U6 ne seront pas concernés par l'opération cette année.

Référent des secteurs :

Jimmy JUGLARET - 06.85.28.16.29 - jjuglaret@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – 06-10-56-18-18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

COMMISSION FUTSAL

Responsable :
M. Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

Réunion du 2 mars 2020

Présents : Jacky GACHET, Martine LECHALARD, Christophe VALENTINO

Finale Coupe Futsal de Savoie

Réclamation du club du FC CHAMBOTTE concernant la qualification des joueurs U20 d'AIX FC

Conformément à l'article 9 des Règlements Coupes de Savoie Futsal, les réclamations sont traitées par la Commission de Futsal du District de Savoie.

Les règlements des Coupes Futsal de Savoie mentionnent bien la catégorie Juniors U20 (joueurs U18, U19, et U20), contrairement aux informations qui ont pu être fournies à l'oral par un membre de la commission et l'erreur de libellé parue dans les derniers PV.

Pour rappel, chaque club qui s'est engagé à cette compétition (dont le FC CHAMBOTTE) s'est inscrit dans Footclubs pour la "Coupe Futsal / U20 District".

Le joueur U20 d'AIX FC était donc qualifié pour disputer cette finale.

Championnat de Savoie Futsal

Journée N° 12

- match N° 21999390 : F C AIX LES BAINS contre FUTSAL BOURGET UNITED 2
Reporté à une date ultérieure

- match N° 21999391 : J S CHAMBERY contre L'ODYSSEE

Mercredi 15 Avril 2020 à 20h45 gymnase du Biollay

U S CHARTREUSE GUIERS et A FUTSAL ROCHETTE O = Exempts

Comptes-Rendus

Journée N° 13

- match N° 21999394 : A FUTSAL LA ROCHETTE O. contre US LA MOTTE-SERVOLEX
Vendredi 6 mars 2020 au gymnase du Centenaire à 21h00

- match N° 21999394 : L'ODYSSEE contre AIX LES BAINS FC
Samedi 7 mars 2020 au gymnase de la Diamanterie à 18h00 à ST GENIS POUILLY

- match N° 21999397 : FUTSAL LAC D'ANNECY contre US CHARTREUSE GUIERS
Samedi 7 mars 2020 au gymnase des Sœurs Blanches à Annecy à 15h00

JS CHAMBERY et FUTSAL BOURGET UNITED : EXEMPTS

Journée N° 14

- match N° 21999399 : U S CHARTREUSE GUIERS contre A FUTSAL ROCHETTE O
Mercredi 18 mars 2020 à 21h00 gymnase des Echelles

- match N° 21999402 J S CHAMBERY contre FUTSAL LAC ANNECY 2
Mercredi 18 mars 2020 à 20h30 gymnase du Biollay

- match N° 21999403 : U S LA MOTTE SERVOLEX contre FUTSAL BOURGET UNITED 2
Jeudi 19 mars 2020 à 21h00 halle des sports PARPILLON

FC AIX ET ODYSSEE = EXEMPTS

Rencontres reportées

Plusieurs rencontres depuis le début de la saison ont été reportées :

- **Journée N° 5 :**

FUTSAL LAC ANNECY 2/ J S CHAMBERY

- **Journée N° 7 :**

F C AIX/US LA MOTTE SERVOLEX

- **Journée N° 8 :**

FUTSAL LAC ANNECY 2/ F C AIX

L'ODYSSEE/ FUTSAL BOURGET UNITED 2

- **Journée N° 12 :**

F C AIX/ FUTSAL BOURGET UNITED 2

Merci aux clubs concernés de communiquer à la Commission, les dates prévues pour ces rencontres, ceci avant le 23 mars 2020, sinon des dates seront imposées par la Commission.



COMMISSION des COUPES

Pour tous renseignements concernant les coupes
Contact : Alain SALINO - 06.84.99.51.32

Réunion du 2 mars 2020

Présents : MM. Alain SALINO, Denis CRESTEE, Maurice BILLAUD

Excusé : M. Alain CLERT-GIRARD

Information Finale régionale Coupe Pitch U13—Saison 2020

Le comité de direction de la ligue du 2 mars a validé le nombre d'équipes qualifiées pour la finale régionale de la coupe Pitch U13 2020. Ainsi, la Savoie aura 1 équipe qualifiée en garçons et 1 équipe qualifiée en filles.

Proposition de la Commission

Possibilité de jouer en lever de rideau pour la Coupe Claret U15, Dimanche 15 mars 2020 :

- 14h00 : CHAMBERY SPORT 73—MONTMELIAN AF, lever de rideau Coupe Dupuy
- 14h00 : FC HTE TARENTEISE—FC LA ROCHETTE , lever de rideau Coupe Dupuy

Si l'un des clubs concernés n'est pas d'accord, retour à l'horaire habituel le dimanche matin à 10h00

Coupe Nationale Pitch U13

1/2 finale—Samedi 7 mars 2020

14h00 : R.D.V.

14h30 : T.A.B.

15h00 : rencontres

2 qualifiés par plateau

Plateau N° 1 à MERCURY :

FC MERCURY, US LE PONT, AIX LES BAINS, BIOLLAY PRO FC

Plateau N° 2 à AIGUEBELLE :

FC ST BALDOPH, CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, USC AIGUEBELLE, CAM

Plateau N° 3 à ST PIERRE :

ST PIERRE, FC NIVOLET, FC HAUTE TARENTEISE, CA YENNE

Comptes-Rendus

Critérium Crédit Agricole U11—2ème tour

Samedi 14 mars 2020

14h00 : R.D.V. des équipes

15h00 : rencontres

2 qualifiés par plateaux

Plateau N° 1 à ST PIERRE D'ALBIGNY

AS HAUTE COMBE, FC MERCURY, ST PIERRE SPORTS, US LA MOTTE-SERVOLEX

Plateau N° 2 au BIOLLAY

BIOLLAY PRO FC, US LA RAVOIRE, US CHARTREUSE GUIERS, CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL

Plateau N° 3 à DRUMETTAZ

FC CHAUTAGNE, ES DRUMETTAZ-MOUXY, FC HAUTE TARENTEISE, AS CUINES VAL D'ARC

Plateau N° 4 au PONT DE BEAUVOISIN (organisation : club AS LA BRIDOIRE)

CHALLES SF, AS LA BRIDOIRE, AIX LES BAINS FC, US LA BATHIE

Plateau N° 5 au NIVOLET (Stade des Barrillettes à ST ALBAN LEYSSE)

FC VILLARGONDRAN, FC CHAMBOTTE, FC NIVOLET, MONTMELIAN AF

2ème tour Coupe Pignier—U13

Samedi 14 mars 2020

14h00 : R.D.V. des équipes

15h00 : rencontres

2 qualifiés par plateaux

Plateau N° 1 à LA MOTTE-SERVOLEX

CAM, US LA MOTTE-SERVOLEX, FC HAUTE TARENTEISE, AS LA BRIDOIRE

Plateau N° 2 à AIX LES BAINS

US LE PONT, FC AIX LES BAINS 2, FC NIVOLET, UO ALBERTVILLE

Plateau N° 3 à LA BATHIE

US LA BATHIE, FC LAISSAUD, USC AIGUEBELLE 2, FC VILLARGONDRAN

Plateau N° 4 à COGNIN

CA YENNE, CHAMBERY SPORT 73, ES TARENTEISE, COGNIN SP.

Note aux clubs suivants

Prière aux clubs cités ci-dessous de ramener ou de faire passer au District, les trophées remportés au printemps dernier :

- FC NIVOLET : Coupe Pignier U13

Comptes-Rendus

- FC MERCURY : Coupe Claret U15
- GROUPEMENT JEUNES EPINE : Coupe Troncy U17
- GROUPEMENT JEUNES EPINE : Coupe Triquet U20
- FC CHAMBOTTE : Coupe Raffin
- US LA MOTTE-SERVOLEX : Coupe Trophées 73 « Féminines »

COMMISSION FÉMININE

Responsable :
M. Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

2 mars 2020

Courriels

- F C CHAMBOTTE signalant problème sur la FMI. OK
- A S PORTUGAIS CROIX ROUGE en entente avec LE BOURGET DU LAC engage une équipe séniors féminine à 8 pour la seconde partie de championnat. OK
- A S UGINE demande de renseignements sur joueuses U16
Réponse : il est possible de faire jouer jusqu'à 3 U16 en séniors féminines à condition que ces joueuses aient satisfait à l'examen médical effectué par un médecin fédéral et approuvé par la commission régionale médicale. Article 73 des RG de la FFF.

Championnat de Savoie - Saison 2019/2020

Le championnat se déroulera avec une poule de 13 équipes en matchs aller uniquement et se jouera du 22 Septembre 2019 au 22 Mars 2020

Vu le nombre de formations engagées, la commission a décidé de créer 3 niveaux pour le championnat de Printemps.

D1

4 Equipes classées de 1 à 4 en rencontres aller-retour soit 6 matchs d'où il sortira le champion de Savoie 2019/2020

D2, Poule A

7 Equipes classées de 5 à 9 plus NOVALAISE 1 et ENT PORTUGAIS/BOURGET DU LAC en rencontres sèches soit 6 matchs

D2, Poule B

4 Equipes classées de 10 à 13 en rencontres aller-retour soit 6 matchs.

Comptes-Rendus

Pour les équipes actuellement engagées dans la première phase, il est indispensable de confirmer, au District de Savoie, votre participation au championnat de Printemps, par simple mail avec l'adresse officielle du club, **avant le 15 mars 2020.**

Clubs concernés

U S CHARTREUSE GUIERS
F C NIVOLET 2
ST REMY
U S LA MOTTE SERVOLEX 2
A F MONTMELIAN
A S UGINE
F C CHAMBOTTE 2
U S C AIGUEBELLE
CŒUR DE SAVOIE F
U O ALBERTVILLE
F C CHAUTAGNE
A S NOVALAISE 1 ET 2
F C LA ROCHETTE
ENT PORTUGAIS CR/ BOURGET DU LAC : **Inscription reçue**

Note à tous les clubs

Si des équipes supplémentaires veulent s'inscrire pour les rencontres du championnat de Printemps de SAVOIE, les clubs doivent adresser un courriel à la commission **avant le 15 mars 2020.**

Utilisation de la FMI

Pour toutes demandes de report de rencontre, utiliser FOOTCLUB (mini 5 jours avant date de la rencontre initialement prévue).

Forfait

Forfait du club FC LA ROCHETTE pour le match N° 21942569 : US CHARTREUSE GUIERS 1—FC LA ROCHETTE 1 du dimanche 8 mars



Comptes-Rendus

COMMISSION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

2 mars 2020

Pratique Futsal U17F

Samedi 07 mars 2020, à PLOMBIERE ST MARCEL (Gymnase)

Organisateur : **ES TARENDAISE**

L'après-midi, pour les U14F, U15F, U16F et U17F

RDV à 14H30

Créneau 15H00 à 17H00

Contact : **Rony IORI** (ES TARENDAISE)

06.20.56.70.70.

rony.ri33@gmail.com

Merci de contacter directement **Rony IORI**, pour confirmer ou non votre présence.

COMMISSION FOOT LOISIR

2 mars 2020

Réunions de secteur

Dans le cadre du développement du Football Loisir, une réunion de secteur se déroulera le :

le Mardi 17 mars 2020 de 18H45 à 20H30

Secteur Ouest : LA MOTTE SERVOLEX – Salle Raoul Villot ou Club House (lieu à confirmer)

Secteur Est : ST PIERRE D'ALBIGNY – Club House (lieu à confirmer)

Tous les référents « Football Loisir » des clubs sont invités à y participer.

Il est impératif de confirmer sa présence, via le formulaire en ligne :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeh79QqSsbmnVPiWifOODsrcrPRic6fgy0HIKpJ0lyxSWMc7Q/viewform?usp=sf_link

Comptes-Rendus

Ordre du jour :

Présentation des éléments chiffrés (statistiques) et guides inter actifs.

Présentation de l'ensemble des pratiques relatives au loisir et leurs objectifs.

Présentation des actions programmées par le District, sur le printemps 2020, avec notamment le Walking Foot et le Futnet pour les jeunes.

Echanges, projets - volontés des clubs et perspectives pour la saison 2020/2021.

CRITERIUMS FUTNET (tennis ballon)

Dans le cadre du développement du LOISIR et plus particulièrement du FUTNET (tennis-ballon), un critérium FUTNET (3 vs 3) va être mis en place sur 2 dates.

L'objectif est de promouvoir la pratique du FUTNET auprès des U13G, U17G, U15F et U18F, du département.

Deux dates ont été programmées :

Dimanche 19 Avril 2020 (10H00 / 12H30)

AIX LES BAINS - GARIBALDI (synthétique)

ALBERTVILLE - STADE DU SAUVAY (synthétique) – lieu à confirmer

Dimanche 17 mai 2020 (10H00 / 12H30)

LA RAVOIRE - STADE MARCEL BASSET (synthétique) – lieu à confirmer

ST PIERRE D'ALBIGNY - STADE STEPHANE NOVET (synthétique) – lieu à confirmer

La communication autour du critérium FUTNET sera lancée après les réunions « LOISIR » de secteur.

COMMISSION TECHNIQUE

2 mars 2020

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Jimmy JUGLARET—ETD (Educateur Technique Départemental) : 06.15.68.96.49- jjuglaret@savoie.fff.fr

Comptes-Rendus

Membres de la Commission Technique—2019-2020

Représentant du Comité de Direction : Jean Marc GUICHARD

Samir ALKACHEV — Benjamin ALLART — Abdessalem ARAFA — Damien BILLIET—Guillaume BRANDELY— Christian BROCHE — Thomas COSTE — David COURRIER — Philippe DHERBEYS — Rafik ES-SLASSI—Olivier FRESCHI - Yoann FURCY — Cédric GAUTHIER — Kamel HOUNA—Roger KAPUNDJU — Bertrand LECONTE —Jean Christophe LECOQ — Alain PAWELEC—Julien PERNEY — Julien PEULTIER — Marc ROULET — Jonathan SERENA —Mickaël SERRA—Lionel TROLLIET — Romain VERGER

Formations saison 2019—2020

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2019-2020, en passant par le site du District. Toutes les formations 2019-2020 sont en ligne et accessibles pour inscription. Un tableau récapitulatif des dates des formations est en ligne sur le site du District (rubrique formation).

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin.

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants de d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS

Formations saison 2019-2020

- Formation CFF2—Bi-départementale

Date : du 5 au 8 mars 2020 avec hébergement

Lieu : YENNE (clos des Capucins)

Coût : 210€ (candidats licenciés en Savoie) - 420€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 16 + 1

Benjamin FAVERO (US GM LA BATHIE)

Killian ARNOULT—Romain COMMITO (ES DRUMETTAZ MOUXY)

Abdelouahab BOUHABILA —Kouna OUEBRAOGO (UO ALBERTVILLE)

Zakaria EL ADDANI (AS UGINE)

Johnny MULLER (ENT VIVIERS VOGLANS)

Ghislain COTTIN (US CHARTREUSE GUIERS)

Mickaël OLIVIER (FC ST BALDOPH)

Charlotte MESSE—Noah BEAULIER (US LA MOTTE SERVOLEX)

Romain LESUR (AIX FC)

Comptes-Rendus

Maxime BOIS (LA BRIDOIRE)
Anthony NELLIO (JS CHAMBERIENNE)
Bertille VANLERBERGHE (CA YENNE)
Ryan KASSI (ES TARENTOISE)

Liste d'attente : 1

Yoan BESCOND (ES DRUMETTAZ MOUXY)

Tous les candidats ont reçu la convocation par mail avec copie aux clubs.

- Formation Module U9—Inscriptions Clôturées

Dates : samedi 7 et dimanche 8 mars 2019 sans hébergement

Lieu : DRUMETTAZ

Coût : 75€ (candidats licenciés en Savoie) - 150€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 11

Ludovic REVET (ST PIERRE SPORT)

Théo ALEXANDRE (FC CHAUTAGNE)

Mickael CODINA—Quentin FOURNIER—Didier THIEBAUT (ES DRUMETTAZ MOUXY)

Grégory MONTEAGUDO—Namane BEN SALEM (JS CHAMBERY)

Claire GINET—Jordane RONOT—Jean Charles SCHAPMANN (US PONTOISE)

Ugo LANDRAT (CLUSES SCIONZIER FC)

Tous les candidats ont reçu la convocation par mail avec copie aux clubs. Pour toute éventuelle absence merci de prévenir dans les meilleurs délais

- Formation Educateurs « FUTSAL » Module Découverte—Priorité aux candidats Savoyards—FORMATION ANNULEE

Dates : samedi 14 et dimanche 15 mars 2020 sans hébergement

Lieu : Chambéry

Coût : 100€ candidats licenciés hors département

Inscription reçue : 0

- Certification CFF3—Attention 2 groupes ont été constitués—Une nouvelle date rajoutée

Date : mardi 7 avril 2020 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 4

Omzade ALI HOUMADI (JS CHAMBERY)

Christophe DUVIVIER (AIX FC)

Romain CUSSET (US LA RAVOIRE)

Corentin DUPASQUIER (US PONTOISE)

Inscriptions reçues : 5

Date : jeudi 9 avril 2020 en soirée

Lieu : à définir

Jason LOBEL (US LA RAVOIRE)

Théodore MOUDERY (FC DU NIVOLET)

Rayane SOLTANE (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

David RITTAUD (ES DRUMETTAZ MOUXY)

Thierry MERMOZ (ES DE MANIVAL—ST ISMIER)

Liste d'attente : 2

Tshenge AHANGA—Louis IMOUNGA (AS PONTCHARRA)

Tous les candidats ont reçus par mail, avec copie aux clubs les thèmes sur lesquels ils doivent travailler. Les horaires et lieux seront précisés ultérieurement.

Comptes-Rendus

- Certification CFF1 –MAXIMUM 8 candidats

Date : samedi 18 avril 2020

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 7

Mohamed OUTCHIRI (AIX FC)

Johan GUIGUET DORON—Zakaria EL ADDANI (AS UGINE)

Rayane SOLTANE (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

Abdelouahab BOUHABILA (U O ALBERTVILLE)

Dylan DE ALMEIDA (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

Laurent DHERMAND (AS NOVALAISE)

- Formation Module Mineurs U11—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : Lundi 20 et mardi 21 avril 2020 avec hébergement

Lieu : Lescheraines

Coût : 60€ (candidats licenciés en Savoie) -120€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 7

Marian TRUTALLI (US MODANE)

Julien BRUNETTA—Sylvain RANCHOUP (FC VILLARGONDRAN)

Pierrick BACHELARD –Paul D'ANZI (ES DRUMETTAZ MOUXY)

Maxime LAMBERT (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

Kévin BRANGER (US GRIGNON)

Formation Module U9 spécifique MINEURS FILLES

Date : Jeudi 23 et vendredi 24 avril 2020—**Lieu** : à définir

Tarif : 60€

Inscriptions reçues : 3 + 2 en attente

Amel FEDGHOUCHE—Charlotte GONTARD—Noemi HORNECH (FC DU NIVOLET)

- Certification CFF2—MAXIMUM 8 candidats

Date : jeudi 7 mai 2020

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 8 + 3

Fabrice RELA—Mohamed OUTCHIRI (AIX FC)

Lucas FALCOT (US LA MOTTE SERVOLEX)

Yoan GALLASSO (ES DRUMETTAZ MOUXY)

Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)

Benjamin PONTE (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Nassourdine RAFFIOU—Yassine KHANFAR (CHAMBERY SPORT 73)

Liste d'attente : 3

Laurent DHERMAND (AS NOVALAISE)

Aymeric LATHUILE (AS UGINE)

Madji KRAIEF (BIOLLAY PRO FC)

- Certification CFF4

Date : mardi 26 mai 2020 en soirée

Lieu : District de Savoie de Football—CHAMBERY

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 3

Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)

Morgane ANXIONNAZ (FC NIVOLET)

Christian BAYLE (ARTAS CHARANTONNAY FC)

Comptes-Rendus

- Formation CFF3

Date : les 6, 7, 13 et 14 juin 2020 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150€ (candidats licenciés en Savoie) - 300€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 8

Benjamin PONTE (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Anrifou ADAM (A JES JEUNES DE MAYOTTE 73)

Stephane GEORGES—Philippe DE BRITO (AS BRISON)

Edouard LOSSERAND (JS CHAMBERY)

Théo ROSSILLE (US LA RAVOIRE)

Jean François BASILE (FC LA ROCHETTE)

Aymen BENGHEDFA (GRENOBLE FOOT 38)

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 9 juin 2020 en soirée

Lieu : à Définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 6 + 2

Cédric DESBRINI (US LA BATHIE)

Damien CORNARDEAU (US LA MOTTE SERVOLEX)

Jérôme SOLTYSIAK (USC AIGUEBELLE)

Edouard LOSSERAND (JS CHAMBERY)

Antonio DE BRITO FERREIRA (FC CHAUTAGNE)

Sébastien AJOVALASIT (AS CUINES LA CHAMBRE)

Liste d'attente : 2

Ernest PICQUE (AS CUINES LA CHAMBRE)

Kamel SAOUD (US MODANE)

Félicitations

Félicitations à **Johan GUIGUET DORON** de l'AS UGINE qui a certifié sa formation et obtenu son diplôme du CFF2



Comptes-Rendus

COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE
Email : commissionlabel@savoie.fff.fr

2 mars 2020

Remise Label

Félicitations aux clubs ci-dessous qui ont obtenu le label jeune FFF Crédit agricole pour la saison 2018/2019

Les remises officielles auront lieu :

ES TARENTOISE : mercredi 25 mars 2020

FC LAISSAUD : samedi 18 avril 2020

Les clubs qui ont obtenu le label FFF école de football féminine pour la saison 2018/2019 doivent prendre contact rapidement avec la commission pour convenir d'une date de remise.

COMMISSION des RÈGLEMENTS

Réunion du 2 mars 2020

Présents : MM. René SAILE, J. Patrick JANET

Excusé : J M Guichard

Réserve d'avant match

Dossier N° 08, match N° 21693275 : US SAINT REMY US 1 – MODANE 2, Seniors D4 Poule B du 23 Février 2020

Décision

Dossier N° 08, match N° 21693275 : US SAINT REMY US 1 – MODANE 2, Seniors D4 Poule B du 23 Février 2020

Réclamation de SAINT REMY concernant :

- la participation d'équipiers premiers et/ou supérieurs participant à la rencontre.

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure, l'équipe 2 de MODANE est en conformité avec

Comptes-Rendus

l'article 7.2.1 (un seul équipier premier a participé à la rencontre) et l'article 7.3.1 des règlements sportifs du district.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

rejette la réclamation comme non fondée

confirme le résultat sur le terrain

transmet à la Commission compétente pour homologation

COMMISSION des ARBITRES



Président : M. Daniel DESMARIEUX, Port : 06 75 93 17 52

Vice Président : M. Jacky MESTACH, Port : 06 15 20 07 75

Responsable Désignations Jeunes : M. Jérôme FALLETI, Port : 06 20 04 13 18

Responsable Désignations Seniors : M. Christophe DUPAYS, Port : 06 13 19 58 14

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du lundi 02 mars 2020

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, BONTRON Emmanuel, Jérôme FALETTI

Excusés : Luc ALIX, Jacky MESTACH, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD

Courriers

Référence: PV secrétariat

Regroupement formation arbitrage, Catégorie D1 et Assistant Ligue/District

**Les arbitres des Catégories D1 et ASSISTANT LIGUE / DISTRICT
sont convoqués au regroupement Formation du samedi 28 mars 2020 de 8h30 à 13h30
Lieu : Club de MERCURY**

Les arbitres convoqués :

M. Florent BURLOUX (MERCURY)

M. Bernard CAMUS (HAUTE TARENTEISE)

Comptes-Rendus

M. Cédric CROZIO (J S CHAMBERIENNE)
M. Christophe DUPAYS (DRUMETTAZ)
M. Mohamed FETTAH (MONTMELIAN)
M. Jean-Marc GRISONNET (CHARTREUSE GUIERS)
M. Anthony GROS (indépendant)
M. Tolgahan KOCA (LA MOTTE SERVOLEX)
M. Abdelhafid MEGUIRECHE (AIX LES BAINS)
M. Ibrahim OUMOURI (CHAMBERY SPORT 73)
M. Faical REMILI (VAL D'HYERES)
M. Gérard SOTO (LA RAVOIRE)
M. Youssef TIJANI (NOVALAISE)
M. Julien VAREILLE (LA MOTTE SERVOLEX)
M. Pierre Alain BUREAU (UGINE)
M. Gilles DUFONTENY (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)
M. Joachim DUPONT (NIVOLET)
M. Akim KAHOUL (COGNIN SPORTS)
M. Romuald PINET (HAUTE TARENTEISE)
M. Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE)
M. Ahamada MADI (CHANAZ)
M. Benoît MISSON (BOZEL)
M. Engin ACARER (YENNE)

Cette convocation est officielle et avec obligation de présence
Membres des clubs prévenez vos arbitres....

Note aux arbitres et clubs

Conformément au Règlement Intérieur de CDA - Annexe I
Article 55-SANCTION D'ORDRE DISCIPLINAIRE (Art 38 du statut d'arbitrage)

Les arbitres dont les noms suivent sont pénalisés d'absence de désignation.

1- Absence aux tests physiques (4 non désignation)

-M. Yanis BENMAIZA (indépendant)
-M. Gilles DUFONTENY (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)
-M. Sébastien FAVERO (LA BATHIE)
-M. Adel MAHIOUT (J S CHY)
-M. Sandro MILITO (ST PIERRE SPORTS)
-M. Mathieu VARRET (NIVOLET)

2- Absence à un stage organisé (2 non désignation)

-M. Zohier CHELLOUG (indépendant)
-M. Joel PROST (LA BRIDOIRE)
-M. Nauram ANLI (MAYOTTE)
-M. Alexandru TIVIG (LA RAVOIRE)
-M. Pierre Louis FREIHER (NIVOLET)
-M. Marwhan BELAROUCI (NIVOLET)
-M. Rohan BUREAU (UGINE)
-M. Iliés LAMROUS (COGNIN)
-M. Rémi LEFEBVRE (HAUTE COMBE)

Les dates d'application de non désignation seront déterminées par la Commission des Arbitres

Comptes-Rendus

Dates à retenir

- Lundi 09 mars 2020, réunion CDA
- Lundi 16 mars 2020, réunion CD, CDA
- Lundi 23 mars 2020, réunion CDA
- Samedi 28 mars 2020, réunion Regroupement D1, Assistant Ligue

U.N.A.F. Savoie

(voir en annexe le compte rendu de la « Journée des Anciens »)

COMMISSION STATUT ARBITRAGE

Réunion du 27 février 2020

Présents

Président: Denis CRESTEE

Membres : Daniel DESMARIEUX – Daniel MAILLAND ROSSET – Claude XAIS – Hervé TRONCY - Patrick GALLET

Consultants : Jérôme FALLETI – Christophe DUPAYS

Courrier

BRISON ST INNOCENT: Confirme le statut de joueur / arbitre pour la saison 2019/2020 de Messieurs Da Silva Matos José et Benseguir Oussama

Mr Jason BOUCHER: Souhaite quitter son club actuel (MONTMELIAN) pour la saison 2020/2021

Réponse: la COMMISSION de CONTROLE Du STAUT de L'ARBITRAGE, rendra sa réponse en fin de saison.

Rappel statut fédéral

OBLIGATIONS DES CLUBS

NATIONAL 3 :	5 arbitres dont 3 arbitres majeurs
Régional 1 :	4 arbitres dont 2 arbitres majeurs
Régional 2 :	3 arbitres dont 1 arbitre majeur
Régional 3 ou niveau supérieur de District :	2 arbitres dont 1 arbitre majeur

Comptes-Rendus

-Equipe Régionale et Régional e2 Futsal: 1 arbitre spécifique futsal (Les clubs futsal ne pourront pas présenter un arbitre qui représente déjà un club en football à 11

- Autres divisions de district, championnats de football d'entreprise, clubs qui n'engagent que des équipes jeunes et autres championnats féminins: 1 arbitre

- Avant dernier niveau de district : 1 arbitre

- Dernier niveau de district : pas d'obligation

En plus des obligations prescrites par l'article 41-1, les clubs ayant des équipes de jeunes devront disposer de jeunes arbitres selon les modalités suivantes :

A. Clubs dont une ou plusieurs équipes disputent :

a) le championnat national des U19

b) le championnat national des U17

c) L'un des championnats de Ligue suivants (dirigé par trois arbitres) : U 19, U 17, U 16 ou U 15,

→ 2 JEUNES ARBITRES

A. Clubs dont une ou plusieurs équipes disputent :

a) Le championnat de Ligue suivant (dirigé par un arbitre) : U 18, U 17, U 16, ou U 15,

b) L'un des championnats de Ligue suivants : U 15 ou U 14 à compter de la saison 2019/2020

c) le championnat de jeunes de la plus haute série de leur District (à compter de la saison 2020/2021)

→ 1 Jeune Arbitre

Pour les groupements de jeunes : pour les obligations relatives aux équipes du Groupement, l'un au moins des clubs le composant devra être en règle avec les obligations du statut de l'arbitrage des jeunes LAuRAFoot. La couverture du club ne pourra être assurée que par des jeunes arbitres.

Pour les ententes (à compter de la saison 2020/2021) : l'entente devra avoir au moins l'un des clubs qui la compose en règle avec le statut de l'arbitrage des jeunes LAuRAFoot.

Catégorie d'âge

STATUT DE L'ARBITRAGE (article 41 FFF et 14 LRAF)

SENIORS : de 23 ans à plus au 1^{er} janvier de la saison

JEUNE : de 13 ans à 23 ans au 1^{er} janvier de la saison

Il faut lire le 1^{er} janvier au début de la saison de foot au moment de la signature de la licence

POUR LE STATUT

A partir de 18 ans au 1^{er} janvier un jeune arbitre devient (jeune majeur) pour le club ;

Il peut remplacer pour le statut de l'arbitrage un senior à condition de faire la demande à la CDA en début de saison.

La CDA donnera son accord à l'issue du contrôle, cet arbitre deviendra (jeune senior) et arbitrera en (senior).

Les arbitres jeunes et (jeunes majeurs) doivent arbitrer 15 matchs.

Les jeunes seniors doivent arbitrer 18 matchs

9 matchs pour une nomination au 31/01, dans le cas contraire l'arbitre n'est pas représentatif de son club.

Comptes-Rendus

RAPPEL DES OBLIGATIONS DES ARBITRES

Pour couvrir le Club vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage, le nombre de journées est de 18 (9 pour une nomination au 31/01) dont 1 obligatoirement comprise dans les 2 dernières journées de Championnat. Dans le cas contraire, l'arbitre n'est plus représentatif de son club.

Pour les joueurs arbitres, c'est le total des obligations qui doit être couvert par 2 joueurs arbitres pour représenter un arbitre.

Situation des clubs au 27 Février 2019

Article 47 : Sanctions sportives

1. En plus des sanctions financières. Les sanctions sportives suivantes sont appliquées à, l'exception des équipes participant aux Championnat de Ligue 1, Ligue 2 et National :
 - a) Pour tout club figurant sur la liste arrêtée au **15 juin**, en première année d'infraction, la saison suivante, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet "Mutation" autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué d'une unité pour le Futsal et de deux unités pour le Football à 11. Cette mesure est valable pour toute la saison.
 - b) Pour tout club figurant sur la liste arrêtée au **15 juin** en deuxième année d'infraction, la saison suivante, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet "Mutation" autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué de deux unités pour le Futsal et de quatre unités pour le Football à 11. Cette mesure est valable pour toute la saison.
 - c) Pour tout club figurant sur la liste arrêtée au **15 juin** en troisième année d'infraction, la saison suivante, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet "Mutation" autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué pour la saison suivante, du nombre total d'unités équivalant au nombre de mutations de base auquel le club avait droit.
Cette mesure ne concerne pas les joueurs titulaires d'une licence frappée de cachet "Mutation" en application des dispositions de l'article 164 des Règlements Généraux.
Elle est valable pour toute la saison et reprend effet pour chacune des saisons suivantes en cas de nouvelle infraction.
2. **En outre, tout club figurant sur la liste arrêtée au 15 juin, en troisième année d'infraction et au-delà, en plus de l'application du paragraphe 1 c) ci-dessus, ne peut immédiatement accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place.**
3. La sanction de réduction du nombre de joueurs mutés ne s'applique qu'à l'équipe Senior hiérarchiquement la plus élevée. Dans le cas d'un club comportant une section Féminine, une section de Football Diversifié ou exclusivement des équipes de jeunes, il s'agit de l'équipe déterminant les obligations du club au regard de l'article 41 du présent Statut.
La sanction de non-accession ne s'applique qu'à une équipe Senior du club, étant précisé que si plusieurs équipes d'un même club sont concernées, celle évoluant dans la division la plus élevée est sanctionnée. Dans le cas d'un club comportant une section Féminine, une section de Football Diversifié ou exclusivement des équipes de Jeunes, l'équipe sanctionnée est déterminée dans les conditions de l'alinéa précédent.
Aucune des deux sanctions ne peut s'appliquer, le cas échéant, à l'équipe participant aux championnats de Ligue 1, Ligue 2 et National. Dans ce cas, la sanction est appliquée à la seconde équipe du club dans la hiérarchie sportive.
4. Les pénalités sportives ne s'appliquent pas au club disputant le championnat de dernière série de District ou de Ligue pour celles qui n'ont pas de Districts, dans les compétitions libres ou de Football d'Entreprise, sauf disposition contraire adoptée par l'Assemblée Générale de Ligue sur proposition des Districts.
5. Lorsqu'un club a régularisé sa situation, les sanctions financières et sportives reprennent effet en cas de nouvelle infraction et sont appliquées.
 - a) au niveau de la dernière pénalité, s'il a été en règle pendant une saison.
 - b) au niveau de la première année d'infraction s'il a été en règle pendant deux saisons consécutives.
6. En cas de fusion de clubs, les sanctions financières et sportives doivent être appliquées en tenant compte de la situation de celui des clubs fusionnés dont l'équipe première est hiérarchiquement la plus élevée.

Comptes-Rendus

Si les équipes premières des clubs fusionnés évoluent au même niveau hiérarchique, le club issu de la fusion doit être considéré :

- Comme étant en règle vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage si l'un des clubs fusionnés était en règle.
- Comme étant en infraction si les clubs fusionnés étaient eux-mêmes en infraction, étant précisé que le niveau de pénalisation (1ère, 2ème ou 3ème année d'infraction et au-delà) est alors celui applicable à celui des clubs fusionnés qui est le moins pénalisé.

Situation des clubs au 27 Février 2020

SENIORS

Clubs	Obligation du club	Arbitres Ma-jeurs ou Se-niors man-quants	Années d'infraction	Equipe pé-nalisée	Mutations autorisées sai-son 2020/2021
MARTHOD	1	1	3	D 3	0
QUEIGE BEAUFORT	1	1	2	D4	2
LE PONT FC	1	1	2	D4	2
CHAUTAGNE FC	1	1	1	D3	4

OBLIGATION DES CLUBS

Article 46: Sanctions financières

Les sanctions financières sont les suivantes:

a) Première saison d'infraction - par arbitre manquant :

- Ligue 1 et Ligue 2 : 600 €
- Championnat National 1 : 400 €
- Championnat National 2 et National 300 €
- Championnat de France Féminin de Division 1 : 180 €
- Championnat de France Féminin de Division 2 : 140 €
- Championnat de France Futsal de Division 1 : 180 €
- Championnat de France Futsal de Division 2 : 140 €
- Championnat Régional 1 : 180 €
- Championnat Régional 2 : 140 €
- Championnat Régional 3 et Championnat Départemental 1 : 120 €
- Championnats de Football d'Entreprises et Féminines Régionaux, autres de Futsal, autres Divisions de District, clubs qui n'engagent que des équipes de jeunes : 50 € par arbitre manquant pour la première saison d'infraction.

b) Deuxième saison d'infraction : amendes doublées.

c) Troisième saison d'infraction : amendes triplées.

d) Quatrième saison d'infraction et suivantes : amendes quadruplées

e) L'amende est infligée au club en infraction immédiatement après l'examen du 31 janvier. Au 1er juin les sanctions financières sont réajustées définitivement en fonction du nombre d'arbitres ayant réalisé leur quota de matchs, selon le barème ci-dessus. Le montant supplémentaire des sanctions financières est versé immédiatement.

Comptes-Rendus

Amendes aux clubs en date du 27 Février 2020

Club	Montant
MARTHOD	150 Euros
QUEIGE BEAUFORT	100 Euros
LE PONT FC	100 Euros
CHAUTAGNE	50 Euros

Clubs de Ligue :

Les clubs de Ligue sont gérés par celle-ci et ne figurent pas sur ces différents tableaux, ils devront se référer au journal LAURAFoot pour connaître leur position aussi bien au Statut Fédéral qu'au Statut Aggravé qui concerne les clubs des jeunes engagés en Championnat National ou Ligue.

Les amendes des clubs de Ligue en infraction sont gérées financièrement par le District de Savoie de Football.

A ce jour **04** (District) clubs ne sont pas en règle avec le Statut de l'Arbitrage.

Voir en annexe, la situation des clubs au 27 Février 2020 au Statut de l'Arbitrage pour la saison 2019/2020

COMMISSION de DISCIPLINE

Réunion du 2 mars 2020

Présents : Pascal ELHOMBRE – Patrick GALLET – Magalie JULLIARD
Gérard BOUVIER – Mohamed DAIF – Jean GENIER - Mario LAURENCIN

Excusés : Daniel BARTHOLOME - Pierrette CATANIA

Note aux clubs

La commission de discipline rappelle aux clubs qu'il est possible de venir consulter les rapports d'arbitres, le lundi, au District de Savoie de Football, entre 17 heures et 18 heures, en présence d'un membre de la commission de dis-

Comptes-Rendus

cipline.

La commission de discipline rappelle et insiste sur le point suivant : tout courrier envoyé doit être identifié avec l'en-tête du club.

Information

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Extraction sanctions suspension fermes- Com. Discipline 02 mars 2020

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
02/03/2020	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	23/02/2020	Auto + 1 match avec sursis	24/02/2020
02/03/2020	COUPE FUTSAL / SENIOR DISTRICT	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	23/02/2020	2 MF dont Auto	24/02/2020
02/03/2020	D2	Joueur	U.S. GRIGNON	23/02/2020	Auto + 1 match avec sursis	24/02/2020
02/03/2020	COUPE FUTSAL / SENIOR DISTRICT	Dirigeant	U.S. LA RAVOIRE	23/02/2020	2 MF dont Auto	24/02/2020



Annexes de ce Foot Savoie

- *Rencontres*
- *Tableau actualisé des sommes dues au district*
- *U13 : composition des poules—Championnat de printemps*
- *Tableau Statut Arbitrage*
- *Imprimé carton bleu U15-U17*
- *UNAF : compte-rendu « Journée des Anciens »*